

**Procès-verbal du Congrès extraordinaire de l'ASSÉ
16 août 2003 au Cégep Ste-Foy, Québec**

Présences

Julia Posca	Comité journal de l'ASSÉ
Pierre-Luc Lupien	AESPC-UQÀM, sociologie
Eric Bellemare	Trait d'Union, Maisonneuve
Mélissa Gauthier	Trait d'Union, Maisonneuve
Nicolas Longpré	AECM, Matane
Éric Lenneville	AECM, Matane
Vincent Ranger	SoGÉÉCoM, Maisonneuve
Guillaume Doucet	SoGÉÉCoM, Maisonneuve
Geneviève Chartrand	AGEBB, Bois-de-Boulogne
Ghislain Bourgeois	AGEBB, Bois-de-Boulogne
William Ross	AGEECLG, Lionel-Groulx
Olivier Carpentier	AGECVM, Vieux-Montréal
Audrey-Claude L. Charleois	AGECV, Vieux-Montréal
Joanna Borrero Luz	AGECFXG, François-Xavier Garneau
Carlos Guerreiro	AECS, Sherbrooke
Félix	AECS, observateur
Philippe	AECS, Comité de mobilisation
Priscilla Lamontagne	Les Services Collectifs Inc., Ste-Foy
Marie-Claude Falardeau	Les Services Collectifs Inc., Ste-Foy
Xavier Lafrance	AEMSP-UQÀM, Sciences politiques
Geneviève Pagé	CSU, Concordia
Renaud Phaneuf	Exécutif de l'ASSÉ
Émile Fortin	Exécutif de l'ASSÉ
André Munro	Exécutif de l'ASSÉ
François Baillargeon	Exécutif de l'ASSÉ
Simon Van Vliet	AECSL, Saint-Laurent
Benoît Marsan	AEMH-UQÀM, observateur
Marie-Michèle Whitlock	Observatrice
Mathieu Frappier	FCEE-Québec
Valérie Soly	Permanente de l'ASSÉ

0.0 Ouverture à 13h34

Proposée par CSU
Appuyée par AECM
Adoptée à l'unanimité

1.0 Procédures

**1.1 Élection d'un animateur ou d'une animatrice et d'un ou d'une secrétaire
d'assemblée**

1.1.1 Valérie Soly comme animatrice et Mathieu Frappier comme secrétaire d'assemblée.

Proposée par AECSL

Appuyée par AGEECLG

Adoptée à l'unanimité

1.2 Lecture et adoption de l'ordre du jour

0.0 Ouverture

1.0 Procédures

1.1 Élection d'un animateur ou d'une animatrice et d'un ou d'une secrétaire d'assemblée.

1.2 Lecture et adoption de l'ordre du jour

2.0 Plan d'action

2.1 Plénière

2.2 Délibérante

3.0 Varia

4.0 Levée

Proposée par le Conseil interrégional de l'ASSÉ

Appuyée par CSU

Adoptée à l'unanimité

2.0 Plan d'action

2.1 Plénière

2.1.1 Proposition privilégiée d'ajourner pour 10 minutes.

Proposée par Les Services Collectifs Inc.

Appuyée par AGEECLG

Adoptée à l'unanimité

2.1.2 Proposition privilégiée de rouvrir le Congrès

Proposée par AECSL

Appuyée par AECM

Adoptée à l'unanimité

2.2 Délibérante

2.2.1 Aujourd'hui réuni-e-s en Congrès extraordinaire de l'ASSÉ, les associations étudiantes présentes entendent répondre et passer à l'action contre la multiplication des attaques contre le droit à l'éducation.

ATTENDU QUE, l'éducation publique, gratuite et laïque est un droit et non un privilège;

ATTENDU l'actuelle accélération de la hausse des frais au Cégep et à l'université, malgré le mythe persistant de la gratuité scolaire au niveau collégial et du gel à l'université;

ATTENDU QUE, beaucoup de ces frais peuvent être augmentés sans l'approbation du gouvernement;

ATTENDU QUE, plusieurs organismes pro-patronaux ont entrepris une campagne de lobbying pour une hausse des frais de scolarité;

ATTENDU QUE, le gouvernement organise une commission parlementaire sur le financement des universités et la hausse des frais de scolarité pour répondre à ces pressions anti-sociales;

ATTENDU QUE, les étudiants et les étudiantes en ont assez de la misère et de la vision clientéliste et utilisateur-payeur du gouvernement;

ATTENDU QUE, le mouvement étudiant ne pourra gagner qu'en établissant un véritable rapport de force;

ATTENDU QUE, notre lutte s'inscrit en solidarité avec toutes les luttes pour une vraie justice sociale et de résistance face au néolibéralisme;

EN CE SENS,

L'ASSÉ exige du gouvernement qu'il mette fin dès aujourd'hui à toute hausse de frais au cégep comme à l'université.

De plus, l'ASSÉ exige que le gouvernement s'engage à instaurer une véritable gratuité scolaire à tous les niveaux et à réinvestir massivement en éducation

POUR CE FAIRE,

L'ASSÉ prendra tous les moyens à sa disposition, y compris une grève générale illimitée.

Le plan d'action de l'ASSÉ se déroulera comme suit :

22 septembre, sortie du Congrès de l'ASSÉ: lancement de l'ultimatum au gouvernement.

1^{er} octobre : Grande occupation nationale.

Mois d'octobre : prise en AG des mandats de principe pour une grève générale illimitée. Actions locales.

24 octobre : Date-butoir pour atteindre le plancher de 15 associations étudiantes avec mandats de grèves.

27 octobre : déclenchement de la grève.

Conséquemment, le plan d'action adopté au Congrès annuel de mai 2003 serait suspendu.

Proposée par l'exécutif de l'ASSÉ

Appuyée par l'AECS

Adoptée à l'unanimité

2.2.1.1 Que le 1^{er} octobre : occupation nationale soit changé par le 9 octobre, manifestations régionales.

Proposée par Les Services Collectifs Inc.

Appuyée par AECSL

Question préalable

Proposée par Les Services Collectifs Inc.

Appuyée par AECSL

Adoptée à l'unanimité

Sur la proposition 2.2.2 :

Pour 0

Contre 5

Abstention 3

Rejetée à la majorité

2.2.1.2 D'ajouter un troisième paragraphe à la suite de : « De plus, l'ASSÉ exige que le gouvernement... »

Par ailleurs, l'ASSÉ ne se satisfera pas d'un réinvestissement en éducation financé par des coupures dans d'autres programmes sociaux ni par l'investissement du privé. Au contraire, elle inscrira sa lutte dans une perspective de résistance générale en solidarité avec tous les mouvements sociaux,

*Proposée par l'exécutif de l'ASSÉ
Appuyée par AGEECLG
Adoptée à l'unanimité*

2.2.1.3 D'ajouter « illimitée » à « mandats de grève » : « 24 octobre : Date-butoir pour atteindre le plancher de 15 associations étudiantes avec mandats de grèves. »

*Proposée par Les Services Collectifs Inc.
Appuyée par AGEECLG
Adoptée à l'unanimité*

Sur la proposition principale, telle qu'amendée :

2.2.2 Proposition privilégiée de tenir un vote indicatif avant de tenir le vote régulier.

*Proposée par l'exécutif de l'ASSÉ
Appuyée par AESPC-UQÀM
Adoptée à l'unanimité*

Vote indicatif :

Pour : 10
Contre : 0
Abstention : 3

Vote régulier :

Pour : 6
Contre : 0
Abstention : 2

Adoptée à la majorité

3.0 Varia

4.0 Levée à 17h52

*Proposée par AGEECLG
Appuyée par AECSL
Adoptée à l'unanimité*